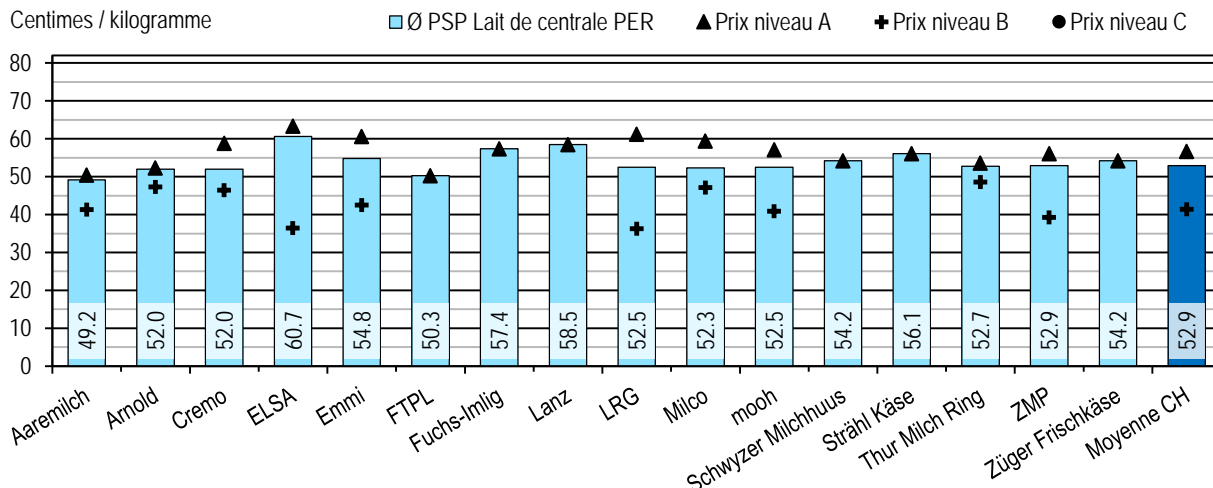


Graphique 3

Prix standardisé producteur (PSP) 180'000 pour le lait de centrale PER, départ ferme, resp. prix mixte départ ferme/place de collecte - Prix mensuels mars 2019



Centimes / kilogramme



Collecte départ ferme, quantité livrée annuellement 180'000 kg : 40.0 g matière grasse + 33.0 g protéine / kg de lait. Y compris suppléments et déductions pour l'échelonnement saisonnier du prix, déductions liées au marché, suppléments de quantité, participation aux frais de transport, bonus et supplément de lait de l'OFAG de 4.5 centimes.

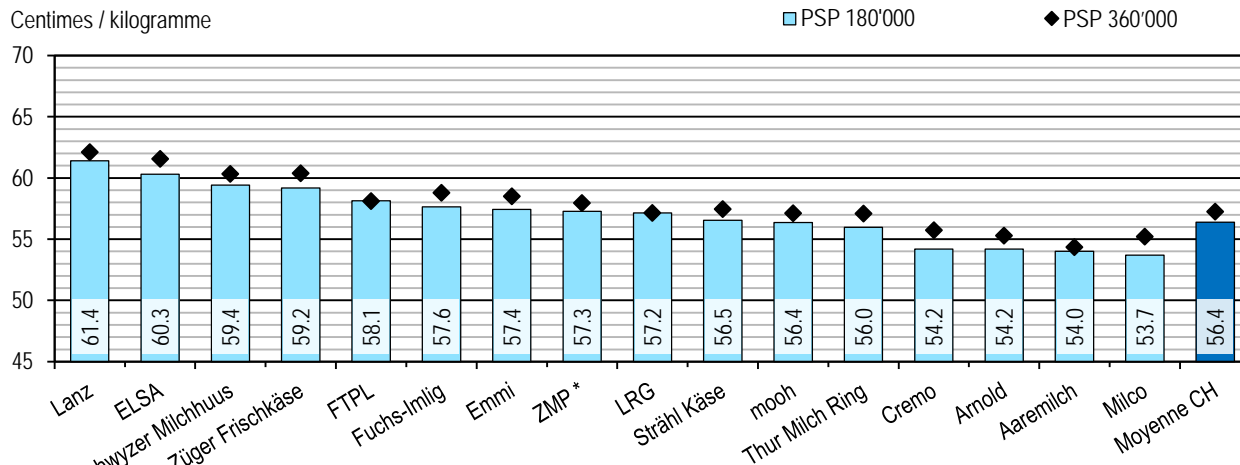
© SMP · PSL | www.swissmilk.ch/prixdulait

Graphique 4

Prix standardisé producteur (PSP) 180'000 ou 360'000 pour le lait de centrale PER, départ ferme, resp. prix mixte départ ferme/place de collecte - Moyenne sur 12 mois (M12) mars 2019



Centimes / kilogramme



Collecte départ ferme, quantité livrée annuellement 180'000 kg ou 360'000 kg : 40.0 g matière grasse + 33.0 g protéine / kg de lait. Y compris suppléments et déductions pour l'échelonnement saisonnier du prix, déductions liées au marché, suppléments de quantité, participation aux frais de transport, bonus et arriérés.

© SMP · PSL | www.swissmilk.ch/prixdulait

Remarques

- Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé (à partir du 1.1.2019: 4.5 ct./kg)
- Le service de surveillance du prix du lait indique les prix à l'achat de premier échelon. Les prix payés par les transformateurs à l'achat de deuxième échelon ne sont pas pris en compte.
- * Non compris dans le prix de ZMP : bonus Emmi 2017 de 2,4 centime et bonus 25 ans Emmi de 1,6 centime par kilo livré en 2017
- Pour les acheteurs de lait liés par un contrat de livraison mensuelle (comme Aaremilch, Thur Milch Ring et ZMP), le PSP inclut plus de lait B si la livraison mensuelle moyenne suisse dépasse la quantité contractuelle mensuelle. La quantité contractuelle mensuelle est composée du lait A et du lait B régulièrement livré. Le lait produit hors quantité contractuelle mensuelle est si possible du lait B, sinon du lait C. Les producteurs dont les livraisons de lait sont très irrégulières (estivage, vélages saisonniers) ont de plus grandes quantités de lait des segments B et C auprès de ces acheteurs.
- Pour Aaremilch, mooh et ZMP, on publie un prix mixte : départ ferme/centre collecteur/point de collecte.
- Les éventuels suppléments pour le « lait des prés » et « lait de montagne » ne sont pas pris en compte dans le prix standard producteur.

Lait de fromagerie PER (lait produit à base de fourrages sans ensilage)

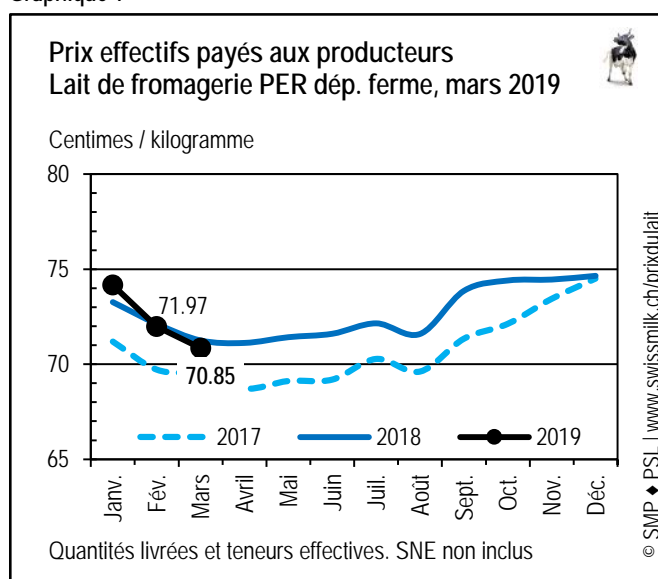
Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé (à partir du 1.1.2019: 4.5 ct./kg)

Tableau 1

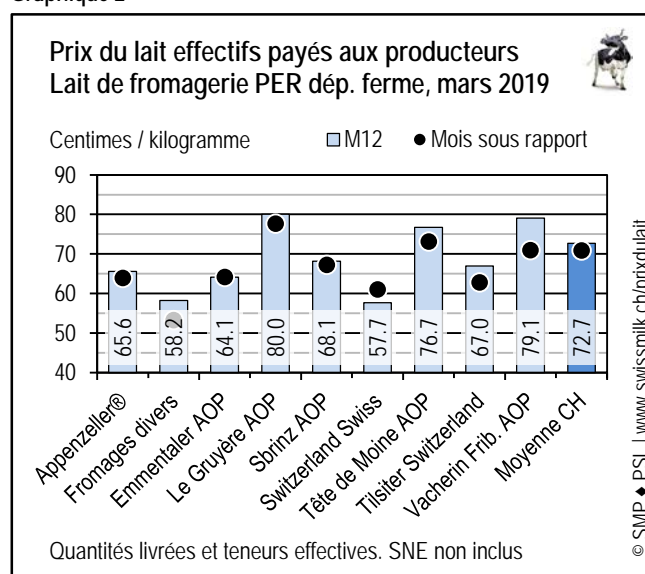
1)	Mois sous rapport mars 2019						Ø 12 mois (M12)		
	kg	MG	P	Prix	Δ mois ant.	Δ année ant.	Prix	Δ mois ant.	Δ année ant.
Prix effectif dép. ferme PER	26'700	4.01	3.48	70.85	-1.13	-0.40	72.69	-0.03	1.44
Prix effectif franco fromagerie PER	25'800	3.91	3.36	72.34	-0.47	-0.74	73.37	-0.06	-0.11

1) Abréviations : cf. « Légende » à la fin du présent document.

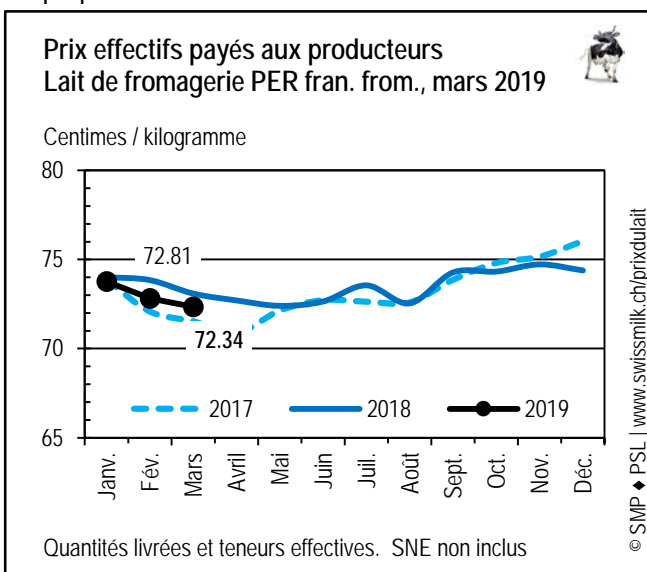
Graphique 1



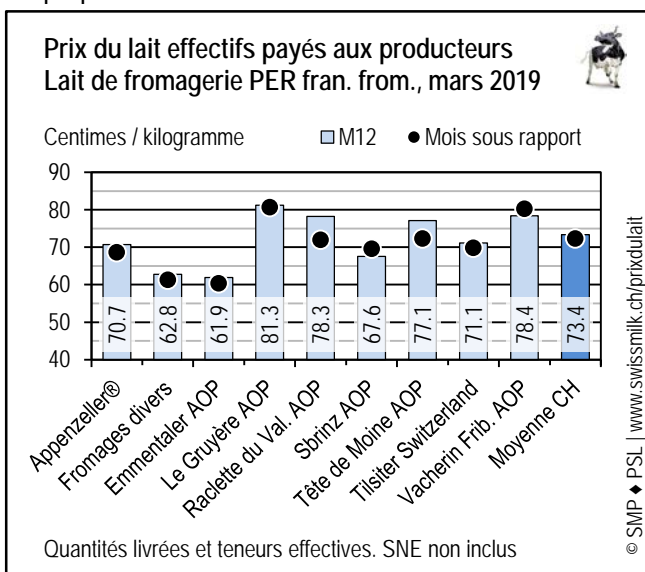
Graphique 2



Graphique 3



Graphique 4



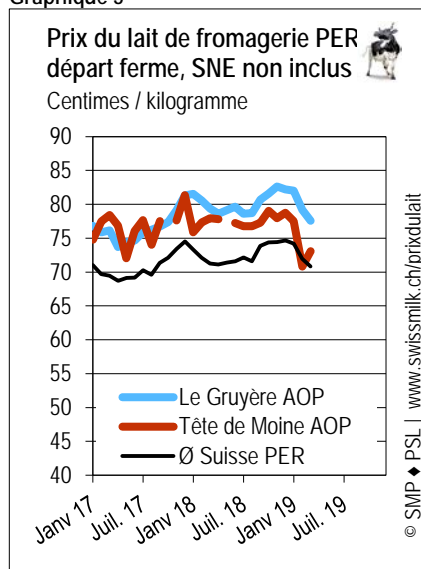
Remarque :

Nous ajoutons volontiers à notre liste de nouveaux annonceurs pour toutes les variétés de fromage (départ ferme ou franco fromagerie).
Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé (à partir du 1.1.2019: 4.5 ct./kg)

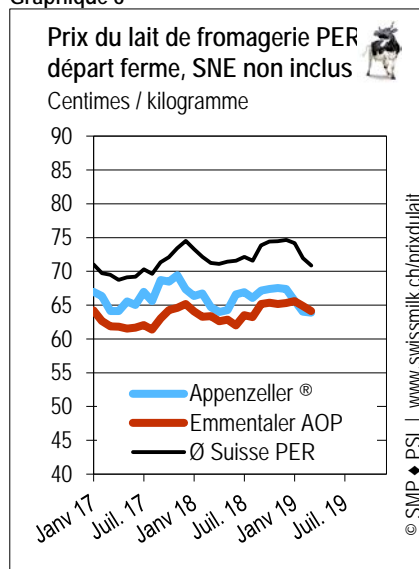
Tableau 2

	Départ ferme						Franco fromagerie / centre collecteur					
	M12	Mois sous rapport mars 2019					M12	Mois sous rapport mars 2019				
	Prix	Prix	SNE	kg	MG	P	Prix	Prix	SNE	kg	MG	P
Appenzeller®	65.61	63.89	2.86	17'200	4.16	3.54	70.68	68.68	2.67	29'200	4.15	3.64
Fromages divers	58.20	53.25	3.00	30'100	4.03	3.21	62.78	61.34	2.17	21'200	4.25	3.53
Emmentaler AOP	64.10	64.15	2.84	34'500	4.06	3.43	61.88	60.42	2.59	23'700	3.98	3.19
Le Gruyère AOP	80.05	77.59	3.00	21'900	3.92	3.56	81.25	80.75	2.66	24'300	3.71	3.36
Raclette du Valais AOP	75.00	75.00	3.00	67'500	4.00	3.30	78.25	72.00	3.00	83'000	4.00	3.30
Sbrinz AOP	68.13	67.23	2.94	22'000	4.02	3.36	67.60	69.65	3.00	12'100	4.50	3.77
Switzerland Swiss	57.69	60.94	1.02	10'000	4.20	3.43	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tête de Moine AOP	76.73	73.07	2.46	10'800	4.01	3.20	77.14	72.38	3.00	16'800	3.90	3.13
Tilsiter Switzerland	66.96	62.76	2.74	30'900	4.13	3.69	71.14	69.83	2.87	18'300	4.12	3.62
Vacherin Fribourgeois AOP	79.06	70.93	2.94	20'700	4.11	3.01	78.41	80.25	3.00	18'800	4.00	3.30
Moyenne suisse	72.69	70.85	2.91	26'700	4.01	3.48	73.37	72.34	2.68	25'800	3.91	3.36

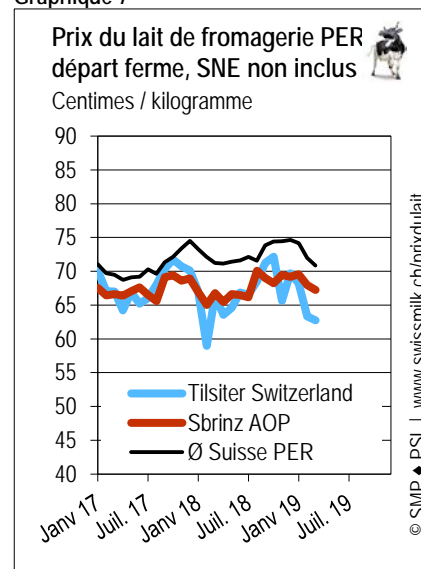
Graphique 5



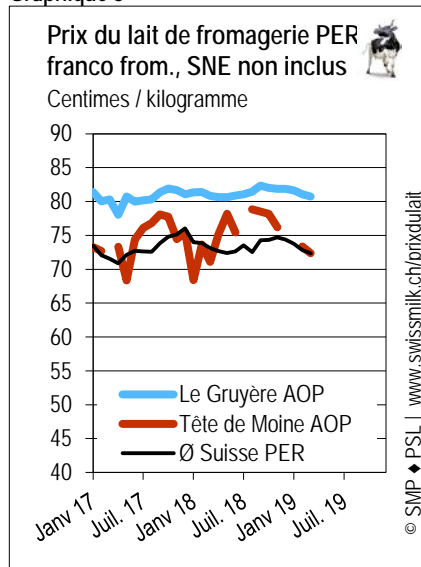
Graphique 6



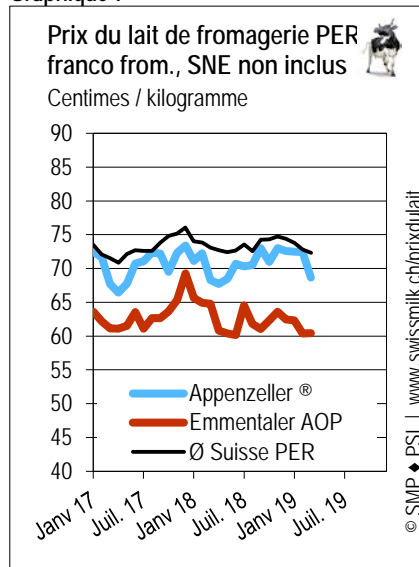
Graphique 7



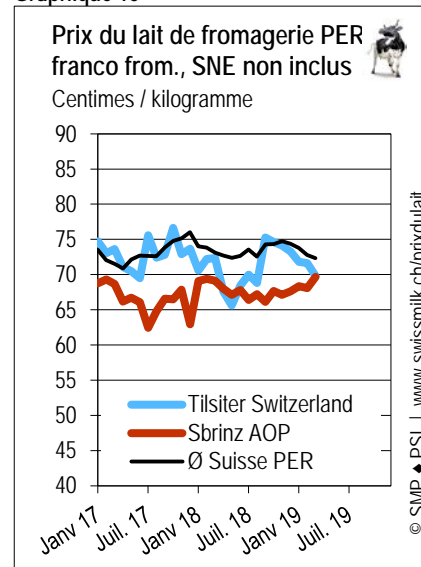
Graphique 8



Graphique 9



Graphique 10



Tableaux moyennes suisses – Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé (à partir du 1.1.2019: 4.5 ct./kg)

Moyenne suisse lait de centrale PER - Durchschnitt Schweiz Molkereimilch ÖLN

Preis prix	Ort lieu	Jahr an	Jan Janv	Feb Fév.	Mär Mars	Apr Avril	Mai Mai	Jun Juin	Jul Juil.	Aug Août	Sep Sept.	Okt Oct.	Nov Nov.	Dez Déc.	R12 M12	Kg kg	F mg	E p	D
SPP-PSP 180'000	ab Hof	2019	56.20	53.50	52.92										56.39	16'330	4.00	3.30	++
	ferme	2018	57.30	55.64	53.60	52.59	52.85	55.84	58.67	60.21	60.97	60.20	56.61	56.13	55.97	16'330	4.00	3.30	++
SPP-PSP 360'000	ab Hof	2019	57.05	54.29	53.69										57.26	32'659	4.00	3.30	++
	ferme	2018	57.60	55.94	54.10	53.43	53.68	56.75	59.70	61.26	61.85	61.10	57.29	57.01	56.76	32'659	4.00	3.30	++
réalisé effectif	ab Hof	2019	60.10	56.50	55.25										58.52	38'900	4.24	3.35	++
	ferme	2018	60.80	58.38	55.91	53.81	53.50	56.46	59.10	61.52	62.59	62.95	60.41	60.02	58.12	37'600	4.27	3.40	++
réalisé effectif	Samm. cc	2019	58.72	54.58	54.20										57.46	15'100	4.25	3.34	++
		2018	59.79	58.02	54.93	52.72	53.05	56.01	58.22	60.36	61.62	62.11	59.60	58.31	57.56	15'100	4.26	3.36	++

Moyenne suisse lait de centrale bio - Durchschnitt Schweiz Molkereimilch Bio

Preis prix	Ort lieu	Jahr an	Jan Janv	Feb Fév.	Mär Mars	Apr Avril	Mai Mai	Jun Juin	Jul Juil.	Aug Août	Sep Sept.	Okt Oct.	Nov Nov.	Dez Déc.	R12 M12	Kg kg	F mg	E p	D
SPP-PSP 180'000	ab Hof	2019	81.40	78.49	76.17										82.04	16'330	4.00	3.30	++
	ferme	2018	81.76	78.11	76.90	76.59	76.21	81.81	86.33	87.78	88.21	86.04	82.95	82.49	80.19	16'330	4.00	3.30	++
réalisé effectif	ab Hof	2019	83.67	79.64	76.68										82.41	20'800	4.11	3.27	++
	ferme	2018	81.94	78.73	77.47	76.80	75.89	80.79	85.75	86.56	87.66	86.66	84.51	84.30	81.06	17'000	4.16	3.31	++
réalisé effectif	Samm. cc	2019	82.56	77.57	75.97										81.24	6'700	3.88	3.07	+
		2018	80.12	75.30	76.47	73.76	74.78	80.85	82.12	83.07	87.18	86.32	85.71	84.94	79.87	6'700	4.03	3.24	+

Moyenne suisse lait de fromagerie PER - Durchschnitt Schweiz Käseemilch ÖLN

Preis prix	Ort lieu	Jahr an	Jan Janv	Feb Fév.	Mär Mars	Apr Avril	Mai Mai	Jun Juin	Jul Juil.	Aug Août	Sep Sept.	Okt Oct.	Nov Nov.	Dez Déc.	R12 M12	Kg kg	F mg	E p	D
réalisé effectif	ab Hof	2019	74.17	71.97	70.85										72.69	26'700	4.01	3.48	++
	ferme	2018	73.27	72.13	71.25	71.12	71.42	71.60	72.15	71.59	73.86	74.40	74.45	74.65	71.25	24'900	4.04	3.50	++
	Käserei	2019	73.77	72.81	72.34										73.37	25'800	3.91	3.36	++
	from.	2018	74.01	73.85	73.09	72.70	72.40	72.64	73.55	72.54	74.27	74.32	74.73	74.39	73.48	23'500	4.08	3.37	++
SVZ SNE	ab Hof	2019	2.93	2.91	2.91										2.91				
	ferme	2018	2.92	2.88	2.91	2.92	2.94	2.92	2.93	2.88	2.90	2.92	2.89	2.93	2.67				
	Käserei	2019	2.48	2.60	2.68										2.68				
	from.	2018	2.64	2.67	2.69	2.74	2.78	2.74	2.63	2.76	2.78	2.61	2.69	2.68	2.61				

Commentaire

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Confédération verse aux producteurs de lait un **supplément pour le lait commercialisé de 4.5 centimes** par kilo. Les acheteurs de lait versent par contre 4.5 centimes en moins sur la paie du lait aux producteurs. Le nouveau supplément est comptabilisé comme un supplément de prix dans la surveillance du prix du lait. Le **supplément laitier est donc compris dans tous les prix** calculés par la surveillance du prix du lait. La raison en est que le supplément est directement lié à la vente du lait et que les prix sont ainsi plus aisément comparables.

En mars, le **prix standardisé producteur PSP 180 000** se montait à 52.92 ct./kg, soit une baisse de 0.58 ct./kg par rapport au mois précédent et de 0.67 ct./kg par rapport au même mois de l'année précédente. La moyenne des douze mois précédents s'élevait en mars à 56.39 ct. (+0.42 ct./kg par rapport à mars 2018).

En mars, les facteurs ci-après ont influencé la structure générale des prix à la hausse ou à la baisse (cf. tableau 2, page 1).

- Quatre acheteurs ont baissé légèrement le prix du lait du segment A. Dans le segment B, quatre acheteurs ont augmenté le prix et un l'a baissé.
- Dix acheteurs ont procédé à des déductions liées à l'échelonnement saisonnier des prix (huit en février). Cela a provoqué une baisse du PSP de 2.00 ct./kg (-0.31 ct./kg en glissement mensuel).
- Les déductions liées au marché (déficit de financement loi chocolatière, force du franc, etc.) se sont élevées en mars à 0.46 ct./kg (-0.01 ct. par rapport au mois précédent).
- Le volume mensuel qui se trouve à la base du PSP s'est élevé à 16 330 kg en mars (+1768 kg par rapport à février). Les suppléments pour quantité n'ont pas bougé, ils s'élèvent toujours à 0.82 ct./kg. La participation aux frais de transport a représenté 1.36 ct./kg (+0.01 ct. par rapport au mois précédent).
- Pour le poste « divers suppléments / déductions » (en premier lieu le supplément pour le lait commercialisé), un supplément de 4.39 ct./kg a pu être observé en mars, tout comme au mois précédent.
- Le prix de base mixte s'élevait à 51.52 ct./kg (-0.27 ct. par rapport au mois précédent).
Le total des suppléments/déductions a atteint +1.40 ct./kg en mars (-0.32 ct. par rapport à février).

En mars, le **prix moyen effectif départ ferme (annonceurs de la FPSL)** pour une quantité mensuelle de 38 900 kg (+5200 kg par rapport à février) était de 55.25 ct./kg (-1.25 ct. par rapport au mois précédent). Chez les annonceurs, les teneurs du lait, à savoir 4,24 g/kg de matière grasse (-0,08 g) et 3,35 g/kg de protéine (-0,05 g), étaient plus basses que le mois précédent.

En mars, le **prix effectif franco centre collecteur** a connu une baisse de 0.38 ct. pour atteindre 54.20 ct./kg.

Lait de fromagerie PER

En mars, le prix moyen effectif **départ ferme pour le lait de fromagerie** (hors supplément de non-ensilage) était de 70.85 ct./kg, soit une baisse de 1.13 ct. par rapport au mois précédent. La moyenne des douze mois précédents s'élevait à 72.69 ct. (+1.44 ct./kg par rapport à mars 2018).

Franco fromagerie, le prix du **lait de fromagerie** était de 72.34 ct./kg en mars, soit 0.47 ct. de moins que le mois précédent. Quant à la moyenne des douze mois précédents, elle s'élevait à 73.37 ct. (-0.11 ct./kg par rapport à celle de mars 2018).

Lait de centrale bio

Le **PSP 180 000 du lait bio** se montait à 76.17 ct./kg en mars, soit une baisse de 2.32 ct./kg par rapport à février et une baisse de 0.73 ct./kg par rapport à mars 2018. Quant à la moyenne du PSP des douze mois précédents, elle s'élevait à 82.04 ct./kg (+1.85 ct. par rapport à celle de mars 2018).

Huit acheteurs (quatre en février) ont procédé à des déductions liées à l'échelonnement saisonnier des prix en mars. Le PSP a ainsi baissé de 2.69 ct./kg (-0.97 ct. par rapport à février).

Les déductions liées au marché (contribution au déclassement, allègement du marché du lait bio, etc.) ont atteint 1.43 ct./kg en mars (-0.01 ct. par rapport à février).

En mars, le **prix moyen effectif du lait bio départ ferme** (annonceurs de la FPSL) était de 76.68 ct./kg (-2.96 ct. par rapport au mois précédent). Chez les annonceurs, les teneurs du lait atteignaient 4,11 g/kg de matière grasse (-0,03 g) et 3,27 g/kg de protéine (-0,06 g).

Légende

Prix standardisé producteur
PSP 180'000 ou 360'000

Le PSP est standardisé sur la base de quantités livrées, de teneurs et de critères qualitatifs mensuels identiques pour tous les premiers acheteurs, conformément aux paramètres-clé pour l'achat de lait. La quantité de lait mensuelle suit la livraison de lait saisonnière totale de la Suisse pour les quantités de lait annuelles de 180'000 ou 360'000 kg. Le PSP comprend : tous les suppléments et déductions influant sur le prix du lait effectivement payés, comme l'échelonnement saisonnier du prix, les suppléments contractuels et de quantité, les déductions liées au marché et les retenues, la participation aux frais de transport, les bonus, les primes et les arriérés, ainsi que le supplément pour le lait transformé en fromage (le cas échéant) selon les conditions des différents premiers acheteurs.

Le PSP ne comprend pas : les déductions pour les mesures de marketing soumises à la force obligatoire, les contributions de membres pour la défense professionnelle, les factures de prestations et d'achats de marchandises de toute sorte. **Calcul :** Le PSP correspond au prix mixte de base (prix du lait moyen des segments de prix pondéré en fonction des quantités) auquel est ajoutée la somme de l'ensemble des suppléments et des déductions. **La base servant au calcul** du PSP est fournie par les contrats d'achat de lait et les données des premiers acheteurs. Les décomptes de la paie du lait des annonceurs servent d'outil de contrôle.

effectif

Le prix du lait effectif comprend tous les composants du prix du lait payés ayant une influence, à l'exception du supplément de non-ensilage pour le lait de fromagerie (apparaît séparément). Les quantités par arrêt et les teneurs correspondent à la moyenne de l'ensemble des annonceurs enregistrés auprès de la surveillance du prix du lait de la FPSL. Les éventuelles déductions appliquées pour non-conformité à un des paramètres-clé concernant la qualité du lait ne sont pas prises en compte. **La base servant au calcul** est fournie par les décomptes de la paie du lait des annonceurs.

PER

Produit en fonction des directives concernant les prestations écologiques requises.

Bio

Produit en fonction des directives concernant l'agriculture biologique.

Lait de centrale,
Lait de fromagerie

Est considéré comme lait de fromagerie par la surveillance du prix du lait de la FPSL le lait de non-ensilage. Le supplément de non-ensilage doit donc apparaître sur le décompte de la paie du lait ou dans les appendices au contrat d'achat du lait, sans quoi le lait est considéré comme lait de centrale.

Ø, Moyenne

Prix moyen. Les prix du lait mensuels sont pondérés en fonction des quantités (en fonction de la quantité de lait du premier acheteur ou de la quantité de fromage produit).

Δ

Différence, variation.

R12, M12

Moyenne continue sur 12 mois (moyenne arithmétique des 12 derniers mois, y compris le mois considéré).

kg / mg / p

Données moyennes concernant la quantité de lait et les composants fournies par les annonceurs durant le mois considéré : kilogramme de lait / teneur en matière grasse en g par 100 g / teneur en protéine en g par 100 g de lait.

SNE

Supplément de non-ensilage (non inclus dans le prix du lait effectif).

D

Donnée concernant le nombre d'annonceurs du prix : 0 = peu, + = assez, ++ = beaucoup d'annonceurs.

ferme

Relevé du lait effectué au départ de la ferme.

cc

Relevé du lait effectué franco centre collecteur ou livré à la fromagerie.

SP : P. de coll.

Relevé du lait au départ du point de collecte.

n.d.

Données non disponibles.